

Revue de littérature – *Working paper* (sept. 2025)

Projet Concord-SHS : “Conditions et contraintes de réalisation des doctorats en sciences humaines et sociales”

Autrice : Valentine Le Lourec

Éditrices : Tatiana de Feraudy, Victoria Brun

Introduction	2
Le contexte institutionnel de la thèse : le contexte européen, les pouvoirs publics français, et ce que les sciences sociales en font	4
<i>Au niveau européen, une standardisation du doctorat</i>	4
<i>L'intégration professionnelle des doctorant·e·s, un problème public ?</i>	5
<i>En France, une précarisation des travailleur·euse·s de l'université qui amène à penser la situation spécifique des doctorant·e·s</i>	7
<i>Contextes institutionnels localisés</i>	8
Des conditions matérielles en SHS particulièrement dégradées	9
<i>Des pratiques, des temporalités de recherche et des financements en SHS individualisées</i>	9
<i>L'individualisation des systèmes de récompenses en SHS : une source d'inégalités ?</i>	10
<i>Questionner la production scientifique comme indicateur d'une « bonne » expérience doctorale</i>	12
Dispositions individuelles à l'expérience doctorale	14
<i>L'encadrement de thèse comme socialisation à la recherche</i>	14
<i>L'arrêt de thèse : un terrain étudiable ?</i>	15
Conclusion	18
Bibliographie	20

Introduction

Formation « à et par la recherche » (Étienne 2008), le doctorat est à la fois une expérience professionnelle et le diplôme nécessaire pour quiconque aspire à une carrière académique¹ (Nicourd 2015; Serre 2015; Ruano-Borbalan 2022). La France est aujourd'hui le troisième pays de l'Union Européenne en termes d'effectifs de doctorant·e·s (Eurostat 2021), mais le pays a connu, dans les dix dernières années, une baisse du nombre de premières inscriptions et de soutenances de thèses (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2022). Dans le même temps, la part des docteur·e·s dans la population reste relativement stable, comme en Allemagne, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas (Sarrico 2022), alors que dans de nombreux autres pays (Australie, États-Unis, Portugal), cette part tend à augmenter (Ibid.).

La réduction du nombre de doctorant·e·s amène à formuler l'hypothèse d'une perte d'attractivité de l'expérience doctorale en France. Puisque ce phénomène ne touche pas de la même manière tous les pays, et que les conditions de travail des doctorant·e·s varient considérablement en fonction des contextes nationaux (Murgia et Poggio (eds.) 2018), on peut aussi se demander si cette perte d'attractivité est liée à l'évolution des conditions de réalisation de la recherche doctorale, qui influencent, outre les perspectives d'emploi post-thèse, la réalisation de la thèse en elle-même.

Le projet ConCoRD-SHS² interroge les facteurs matériels et sociaux qui facilitent ou entravent la réalisation des doctorats en sciences humaines et sociales (SHS). Ce projet s'intéresse notamment aux dispositions des doctorant·e·s, à leurs origines sociales, à leurs trajectoires, ainsi qu'à leurs conditions pratiques de travail. Il explore comment ces éléments contribuent à la formation des chercheur·euse·s, à l'« excellence » scientifique, et à la manière dont les doctorats s'inscrivent dans les relations entre science et société.

Penser la réalisation du doctorat au prisme de ses conditions matérielles nous permet d'abord de penser, à différentes échelles, dans quel cadre et avec quelles contraintes se produit l'expérience doctorale, ce qui amène à interroger les différentes institutions qui régissent cette expérience (l'Europe, le pays, l'université, le laboratoire, etc.). Prendre en compte les trajectoires individuelles est par ailleurs nécessaire pour comprendre le rôle que jouent les différences de dispositions au moment de l'entrée en doctorat, puis pour la réalisation et l'achèvement du doctorat. **Que nous**

¹ Notons que si des professionnel·les peuvent être recruté·e·s pour occuper des postes de recherche ou d'enseignement dans doctorat (ingénieur·es de recherche, professeur·es agrégé·es par exemple), il n'est plus possible d'être recruté·e en tant que chercheur·se ou enseignant·e chercheur·se sans diplôme de doctorat (ce qui était possible jusque dans les années 1980).

² Une présentation du projet est disponible à : <https://concordshs.eu>.

apprend la littérature de sciences sociales sur les transformations des conditions de réalisation des thèses de doctorat ? Cette revue de littérature prendra en particulier pour objet les thèses réalisées en France et en sciences sociales, mais proposera des comparaisons disciplinaires et nationales pour mieux en saisir les spécificités.

Dans un premier temps, nous nous demanderons comment, à différentes échelles, les institutions encadrantes de la thèse (au niveau européen, national, et universitaire) problématisent les conditions matérielles des doctorant·e·s. Par la suite, nous nous intéresserons aux travaux qui interrogent les spécificités des doctorats en SHS, disciplines dans lesquelles les conditions matérielles de travail se sont, parfois dans une plus grande mesure que dans d'autres disciplines, dégradées. Enfin, nous étudions dans quelle mesure les dispositions des doctorant·e·s et leurs différentes combinaisons sont mobilisées pour penser les trajectoires individuelles dans les carrières de recherche.

Le contexte institutionnel de la thèse : le contexte européen, les pouvoirs publics français, et ce que les sciences sociales en font

Dans un premier temps, nous étudierons dans quelle mesure les conditions matérielles des doctorant·e·s sont façonnées par des dynamiques institutionnelles à plusieurs échelles. Au niveau européen, la standardisation du doctorat, notamment via le processus de Bologne, introduit de nouvelles exigences qui ont un impact sur les expériences doctorales, qu'elles individualisent, voire fragmentent. À l'échelle nationale, les politiques françaises, en insistant sur l'insertion professionnelle post-thèse, contribuent paradoxalement à une précarisation des doctorant·e·s. Enfin, les institutions locales (laboratoires, universités), bien qu'elles participent à l'existence d'expériences doctorales fragmentées, sont encore peu étudiées.

Au niveau européen, une standardisation du doctorat mais des injonctions auxquelles tous·tes ne peuvent pas répondre

Au niveau européen, de nouvelles logiques de gestion de l'université émergent, notamment à la suite du processus de Bologne, avec de plus en plus de « **contraintes standardisatrices** » imposées par le haut selon des critères souvent étrangers à la recherche en SHS (Serre 2015), mais diffusées en partie par les instances nationales d'évaluation de la recherche. Par exemple, la norme d'une thèse de doctorat en trois ans, inspiré du modèle de certaines sciences expérimentales, est promue par l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement)³, qui évalue positivement la performance des écoles doctorales lorsque les thèses qui y sont réalisées sont de courte durée, et ce alors même que ce modèle s'adapte difficilement à certains contextes disciplinaires en France (ibid.). Une autre norme participant à la restructuration de l'expérience doctorale est celle de l'eupéanisation de la recherche, qui se traduit par **des injonctions à l'internationalisation** des doctorant·e·s, soutenue par des bourses de mobilité ou des financements doctoraux européens. En effet, entre 2012 et 2019, le nombre de doctorant·e·s en mobilité sortante de la France a augmenté de 19% (Campus France 2019). Cette internationalisation peut, à certains égards, représenter une **opportunité pour les doctorant·e·s, en contribuant à l'apprentissage informel des normes académiques et en élargissant leurs horizons professionnels** (Le Bayon 2021a; Bataille, Mariage et Mercklé 2022; Schäfer 2022). Néanmoins, nombre de travaux en sciences sociales (et particulièrement en études de genre) alertent quant à **l'effet de ces nouvelles incitations, qui**

³ Aujourd'hui Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

mèneraient à des carrières différenciées et renforceraient les inégalités de genre (Zippel, Ferree et Zimmermann 2016; Zippel 2017; Tocchioni et Petrucci 2021). L'articulation difficile entre travail doctoral et engagements dans les sphères conjugales et familiales dans un contexte d'internationalisation affecterait particulièrement les jeunes chercheur·euse·s, et particulièrement les disciplines féminisées comme les SHS (Steinþórsdóttir et al. 2019).

La formulation du problème public en termes d'intégration professionnelle des doctorant·e·s

Les pouvoirs publics français appréhendent **les situations des doctorant·e·s à partir de l'enjeu de leur intégration professionnelle**, qu'elle ait lieu dans le milieu académique ou non. Si ce prisme peut provenir des directives européennes qui placent « l'intégration des docteurs [...] dans les différents types d'emplois qu'ils soient publics et privés, [...] comme des priorités politiques, scientifiques et économiques » (Bonnard, Calmand et Giret 2016), il se traduit néanmoins par une attention publique spécifique portée à l'insertion des doctorant·e·s sur le marché du travail.

Les enquêtes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, mais également d'institutions telles que l'ANRT⁴, le Réseau National des Collèges Doctoraux, le CEREQ⁵ ou la Cour des Comptes évaluent la qualité des formations doctorales à l'aune d'indicateurs comme le taux de chômage, la part de doctorant·e·s dans le secteur académique, public et privé⁶ (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2024; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2023) ou encore le niveau de salaire des docteur·es (Guillouzouic et Malgouyres 2020). **Le doctorat, comme l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur (Le Cozanet, 2019), est ainsi évalué à l'aune de l'insertion sur le marché du travail de ses détenteur·ice·s, notamment dans le secteur privé.**

Ces enquêtes font de la mesure de l'insertion professionnelle des doctorant·e·s l'indicateur du « succès » de la thèse (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2024). Cette approche va de pair **avec les politiques d'emploi et de soutien à la recherche dans le privé, qui valorisent notamment le recrutement des doctorant·es en entreprise ou la création**

⁴ L'Association Nationale Recherche Technologie est notamment responsable de la coordination des thèses Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche), qui impliquent des institutions publiques et privées dans le financement de thèses de doctorat (cf. www.anrt.asso.fr)

⁵ Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications est un établissement public national sous la tutelle des ministères en charge de l'éducation et du travail (cf. www.cereq.fr).

⁶ Notons par ailleurs que ces études sont menées un et trois ans suite à la complétion de la thèse, ignorant de fait les trajectoires plus fragmentées.

de start-up issues de leurs travaux. En France, par exemple, **l'insertion professionnelle des doctorant·e·s CIFRE** (Cour des comptes 2020) reçoit une attention toute particulière, ces contrats étant mis en place dans le cadre d'un rapprochement des universités et de l'industrie et de facilitation de l'insertion des docteurs dans le secteur privé (Gaglio 2008). Plus largement, Neumann et Tan (2011) identifient la tendance à inscrire la valorisation du doctorat dans les politiques publiques françaises et européennes visant à promouvoir une « économie de la connaissance ». Les chercheur·ses soulignent cependant, de manière critique, que ce soutien est fortement lié au développement de projets de recherche ultraspécialisés et qu'il est surtout applicable à des contextes économiques et industriels (*Ibid.*).

Les injonctions à la professionnalisation se combinent avec des **évolutions dans le milieu de l'ESR, comme les transformations des perspectives de titularisation** (réduction du nombre de postes, développement de *chaires junior*...) et de la capacité d'emploi du secteur universitaire (Murgia et Poggio (eds.) 2018), qui peuvent amener les doctorant·es à se détourner des carrières académiques (Bonnard, Calmand et Giret 2016). Dans un contexte où le doctorat en tant qu'expérience professionnelle et formation n'apporte que des avantages marginaux dans le privé – meilleurs salaires qu'un master en SHS par exemple (Marini 2019) – l'expérience doctorale est également transformée par des initiatives de « professionnalisation » comme le développement d'événements valorisant l'entrepreneuriat dans le cadre de formations doctorales (Frances et Le Lay 2017). Certain·es auteur·rice·s parlent de « **professionnalisation-efficacité** » **pour décrire la volonté, notamment des institutions publiques, de flexibiliser les travailleur·euse·s de l'université, et soulignent que la définition des savoirs acquis évolue** : les doctorant·e·s devraient ainsi, à la fin de leur thèse, pouvoir recourir à « des compétences transversales et transférables » (Biaudet et Wittorski 2015), qui leur permettraient une mobilité professionnelle hors du milieu académique.

La littérature en sciences sociales, notamment en sciences de l'éducation et en sociologie du travail, aborde aussi largement cette question de l'intégration professionnelle. Certains travaux mettent l'accent sur l'utilité professionnelle de la thèse pour les doctorant·es en dehors du milieu académique, en se concentrant notamment sur des dispositifs dédiés comme la CIFRE (Gaglio 2008), ou en mobilisant des enquêtes existantes (Bonnard, Calmand et Giret 2016; Calmand 2020). D'autres soulignent une particularité des SHS, qui offriraient moins d'opportunités d'emplois de recherche en dehors du milieu académique que les sciences expérimentales (Ruano-Borbalan 2022). Par rapport aux enquêtes institutionnelles, **cette littérature donne une plus grande importance à l'apprentissage du métier de chercheur·se et à l'intégration des normes académiques**, rejoignant

des publications qui interrogent, de manière réflexive, la définition du ou de la « bon·ne chercheur·se ». La question qui se pose alors est de savoir **dans quelle mesure la formation « à et par la recherche » durant la thèse prépare de manière adéquate au métier académique.** Néanmoins, cette concentration sur le doctorat comme moment de formation de professionnel·les (de l'ESR ou non) empêche de **penser le doctorat comme une activité professionnelle en elle-même, qui suppose des conditions partagées par les personnes de même statut.**

En France, une précarisation des travailleur·euse·s de l'université qui amène à penser la situation spécifique des doctorant·e·s

S'il existe une réalité commune à l'ensemble de la population doctorale, c'est qu'elle fait partie des travailleur·euse·s précaires de l'université. La question de la précarité a progressivement intégré nombre des enquêtes menées sur les conditions matérielles des doctorant·e·s (Chao et al. 2015; de Feraudy et al. 2021). Ces enquêtes soulignent en particulier les effets des types de (non)financement des doctorats sur l'expérience de la thèse et le double statut d'étudiant·e et de chercheur·se, qui peut apporter de la sécurité ou mener à une combinaison de plusieurs formes de précarité (Bataille, Mariage et Mercklé 2022, Bataille et al. 2025).

Mercklé et. al (2024) identifient plusieurs dynamiques contribuant à la précarisation des travailleur·ses de l'université, notamment **l'émergence du concept d'« économie de la connaissance », les coupes budgétaires dans l'ESR, et, plus récemment, la crise de la Covid-19.** Ces dynamiques amènent à penser la précarité doctorale non seulement en termes financiers et de manière ponctuelle, mais aussi à partir de la question de la montée des incertitudes des doctorant·e·s, et « la manière dont cette incertitude est vécue » (Bresson 2011). La précarité se redéfinit alors dans **trois dimensions : précarité des conditions matérielles de vie** (accès au logement, à un niveau de vie stable), **précarité des conditions d'emploi** (accumulation de CDD, emploi à temps partiel, auto-entrepreneuriat), et **précarité des perspectives de vie** (trajectoire orientée vers la carrière académique maintenant l'incertitude quant à la titularisation) ⁷.

De récents **travaux en psychologie et médecine sur la santé mentale des doctorant·e·s, particulièrement dans un contexte post-Covid-19,** apportent des éléments complémentaires pour penser la définition de la précarité. Gaudel et al. (2024) indiquent ainsi que 15% des doctorant·e·s

⁷ Il faut remarquer d'ailleurs un faible intérêt, en termes de recherche comme d'action publique, pour les docteur·es sans poste, post-doctorant·e·s et autres contrats précaires de l'ESR, et ce alors qu'ils représentent une des franges les plus précarisées des travailleur·euse·s du milieu académique.

présentent une augmentation des symptômes dépressifs sur la période du premier confinement. D'autres travaux révèlent une « **prévalence élevée de troubles mentaux parmi les doctorant·e·s** » (Hazell 2022), liée, en partie, à l'insécurité financière. Les doctorant·e·s sont également plus enclin·e·s à **consommer des produits psychoactifs, de l'alcool** ou des boissons énergisantes à la fin des trois années de financement du contrat doctoral (Gérard et Nagels 2013), et ce alors que c'est le moment où iels sont possiblement confronté·e·s à des formes avancées de précarité. **Il semble donc possible d'affirmer que la dégradation des conditions financières des doctorant·e·s a une influence sur leur condition physique et mentale.**

Contextes institutionnels localisés

Les institutions d'inscription des doctorant·e·s (école doctorale, laboratoire, université) sont **très peu analysées**, et ce alors que leur prestige peut jouer un rôle majeur à la fois dans le choix d'un individu d'un lieu de réalisation de sa thèse, et dans le comportement des employeur·ses des mondes académique comme privé (Souto-Otero et Enders 2017; Marini 2019). Des enquêtes plus ou moins locales ou disciplinaires tentent cependant d'objectiver les conditions matérielles de réalisation du doctorat dans ces différentes institutions. Les **collectifs militants, syndicaux et associatifs jouent un rôle essentiel dans la production de ces données** (ANDès et CJC 2020; Traits d'union 2021; Academia 2021; ANCMSP 2022; Collectif RTTT et al. 2022; Observatoire des Conditions de Travail à l'Université de Caen-Normandie 2023), même si les institutions elles-mêmes peuvent participer à ce travail, par exemple le Réseau National des Collèges Doctoraux (cf. Pommier et al., 2022). Malgré la richesse des données produites, ces enquêtes reposent principalement sur l'initiative des doctorant·e·s. Les moyens pour mener ces enquêtes et les répéter ne sont donc pas acquis et dépendent de la disponibilité de ces chercheur·se·s. Les initiatives locales ont permis de formaliser la situation des doctorant·e·s dans certaines universités et départements (Darras 2015; Le Bayon 2021b; Bataille, Mariage et Mercklé 2022) et ont ainsi pu servir à la mobilisation et la défense de leurs droits. Cependant, les montées en généralité et comparaisons avec d'autres contextes universitaires, géographiques, et même nationaux restent difficiles à réaliser.

Des conditions matérielles en SHS particulièrement dégradées

La revue de la littérature existante sur les conditions de production des thèses en SHS nous amène, dans cette deuxième partie, à nous interroger sur la spécificité des doctorats dans ces disciplines, et ce même si elles présentent une grande hétérogénéité des conditions de travail (Le Bayon 2021b). En effet, les SHS semblent marquées par une dégradation des conditions matérielles de réalisation des doctorats ainsi qu'une individualisation des financements comme des pratiques de recherche.

Des modes de financement, des pratiques et des temporalités de recherche spécifiques en SHS

Le premier élément souligné par la littérature est celui d'une particularité des SHS en termes de conditions de financement des thèses. En effet, si la proportion d'achèvement des thèses en SHS est plus faible, c'est d'abord du fait de **taux de financement non seulement plus bas que dans d'autres disciplines, mais aussi inadéquats pour couvrir la durée réelle des recherches** (Skopek, Triventi et Blossfeld 2022). Les thèses en SHS bénéficient généralement d'un taux de financement plus élevé que celles en lettres (20% des doctorant·es en lettres-SHS sont entièrement non-financé·e·s), mais dans des proportions inférieures à celles observé dans les sciences expérimentales (Vourc'h 2010). De plus, la durée de financement, généralement de trois ans, pose la question du financement de la « fin de thèse », puisque seulement **10% des doctorant·e·s en SHS parviennent à compléter leur thèse en moins de 40 mois** (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2022). Avoir une durée appropriée de financement peut apporter une protection contre la précarité (Bataille, Mariage et Mercklé 2022) dans des disciplines où les attentes ne permettent pas l'achèvement d'une thèse en trois ans. De plus, le non-financement des années suivant la troisième année de thèse a tendance à **multiplier la durée de finalisation de la thèse, puisque les doctorant·e·s doivent consacrer une part importante de leur temps à la recherche de financements et à des emplois précaires** (Serre 2015; Murgia et Poggio (eds.) 2018).

Les SHS semblent également singulières en termes de pratiques et d'expériences quotidiennes de la recherche. Ainsi, en sciences expérimentales⁸, le travail en équipe et les

⁸ On ne peut assez souligner l'imperfection de cette démarcation, puisque les SHS incluent des sciences expérimentales (psychologie, sciences cognitives...). Le MESRI, dans son rapport sur l'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, distingue les « sciences exactes et applications », ainsi que « biologie, médecine et santé » des sciences humaines et sociales, mais cette distinction n'est pas entièrement satisfaisante non plus. En effet, certaines sciences exactes mais non-expérimentales, comme les mathématiques, semblent être en termes d'expériences doctorales plus proches des SHS que la biologie ou la physique. La pratique de l'expérimentation est également corrélée avec une

financements par projet seraient plus fréquents qu'en SHS (Serre 2015), et le travail scientifique serait davantage tourné non seulement vers l'équipe, mais aussi vers « **le laboratoire, en tant qu'espace physique de travail** » (Gabrysiak 2021). Par ailleurs, la **répartition des tâches entre encadrant·e·s de thèse et doctorant·e·s en SHS serait moins verticale que dans les sciences expérimentales**, dans lesquelles « la fabrication et la collecte des données ne sont jamais effectuées par les professeurs eux-mêmes, mais par leurs doctorant·e·s » (ibid.)⁹. Cette situation de subordination s'opposerait à une plus grande autonomie des doctorant·e·s en SHS, dont le pendant serait un plus grand isolement et un plus faible **accompagnement administratif, scientifique et professionnel** (Serre 2015).

La question de la solitude est ainsi traitée par une partie conséquente de la littérature sur l'expérience doctorale, qui tente d'évaluer son ampleur (Chao et al. 2015) ou souligne l'engagement subjectif des doctorant·e·s dans une période de vie très solitaire (Fusulier et Gurnet 2017). L'isolement est problématique en particulier dans le cas de populations vulnérables, devant faire face à des contraintes spécifiques. Ainsi, Marielle Debos, dans son *Vade-mecum pour l'enquête de terrain* (2023), souligne que **les minorités de genre et d'orientation sexuelle doivent, lors de leurs terrains, faire face à des jeux de séduction, des injonctions sexistes, ou même des contextes nationaux liberticides**. Certaines périodes de la thèse semblent également exacerber les situations de solitude. Décrite comme une phase « ascétique » (Zaki, 2006), **la rédaction peut se caractériser par des conditions de travail dégradées** car elle a souvent lieu après la période de financement, dans des conditions d'accès limité ou inexistant aux lieux de travail et aux équipements nécessaires pour la rédaction (Herrera et al. 2023). Enfin, les **normes de disponibilité temporelle** pour la recherche et de travail le soir et le week-end (Carral et Fusulier 2013) semblent, par une expérience ininterrompue du travail doctoral, renforcer les risques associés à l'isolement.

L'individualisation des systèmes de récompenses en SHS : une source d'inégalités ?

Quelles sont les différences disciplinaires en termes de production scientifique et leurs conséquences sur les doctorant·e·s ? De nombreuses études des systèmes de récompenses¹⁰ dans le milieu académique, en particulier dans le contexte des sciences sociales, offrent des pistes de compréhension de l'influence des structures de reconnaissance et de soutien sur les conditions des

organisation collective de la recherche et l'important recours au financement sur projets, qui sont, dans cette revue de littérature, des facteurs importants du conditionnement des expériences doctorales en SHS.

⁹ Cette conclusion est également avancée dans d'autres travaux sur les sciences expérimentales, par exemple Louvel 2006 sur les sciences de la vie, mais la répartition des tâches en SHS mériterait une enquête plus approfondie.

¹⁰ Les systèmes de récompenses sont compris comme l'accumulation d'un certain nombre de récompenses matérielles (titularisation, obtention de financements) et immatérielles (publications scientifiques, recommandations) (Reskin 1977).

doctorant·e·s. Ces systèmes jouent un rôle clé dans la réussite et la visibilité scientifique des doctorant·e·s dans un contexte académique où les logiques de reconnaissance et de soutien inégaux se renforcent mutuellement. Les premières études cohortales sur les systèmes de récompenses dans la science, influencées par les travaux de Merton dès les années 1950, ont été largement développées aux États-Unis et se sont enrichies de nombreuses études quantitatives axées sur la publication (Reskin 1977; Skopek, Triventi et Blossfeld 2022).

En sociologie des sciences, l'examen des conditions matérielles du doctorat a notamment pris la forme d'une évaluation de l'influence des systèmes de reconnaissances sur la production scientifique des doctorant·e·s (Weidman et Stein 2003). Dans les sciences expérimentales, **le financement accru de la recherche par projet amènerait les doctorant·e·s à apparaître, de manière croissante, comme des quasi-chercheurs contractuels** (Barrier 2011), mais les effets de ce mode de financement sont ambivalents. Dans le cas des financements ERC¹¹, il s'est traduit par une réduction de la **disponibilité des encadrant·e·s**, tandis que les financements ANR¹² semblent avoir un effet positif sur la productivité scientifique des doctorant·e·s, notamment de par la disponibilité des encadrant·e·s à chaque étape de la publication d'un article scientifique (Corsini, Pezzoni et Visentin 2022). De plus, les interactions avec les pairs semblent avoir un impact positif sur la production scientifique (Weidman et Stein 2003). Le fonctionnement de la recherche par projet peut aussi **augmenter les opportunités de financement et de socialisation pour les doctorant·e·s** (Serre 2015). Leur intégration dans des projets de recherche collectifs peut amener à repenser, voir à désindividualiser l'encadrement, ce qui permet potentiellement de contrer les logiques mandarinales qui persistent dans les disciplines scientifiques plus hiérarchisées (Gabrysiak 2021).

Cependant, le fonctionnement par projet semble exacerber les différences disciplinaires, notamment car les **SHS se distinguent par l'individualisation des systèmes de récompenses**. Les doctorant·e·s en sciences expérimentales font état, dès leur sortie du doctorat, d'un nombre plus élevé de publications du fait de la pratique du co-autorat, plus répandue dans ces disciplines que dans les SHS (Pontille, 2004) et du format de thèse « sur articles », renforcé par l'obligation dans certaines écoles doctorales d'avoir publié pour autoriser la soutenance. Au contraire, les **doctorant·e·s en SHS sont moins intégrés dans des projets collectifs** financés à échelle européenne ou nationale, et s'inscrivent dans des traditions disciplinaires différentes de celles des sciences expérimentales. Ils sont plus souvent **seul·e·s auteur·ice·s** des travaux qu'ils publient, et contribuent dans une bien

¹¹ Les financements du Conseil Européen de la Recherche (European Research Council) fonctionnent par appels à projets individuels ou collectifs (cf. <https://www.horizon-europe.gouv.fr/erc>).

¹² Il s'agit des financements de l'Agence Nationale de la Recherche, qui sont également principalement attribués par appels à projets (cf. <https://anr.fr/fr/lanr/instruments-de-financement/>).

moindre mesure à la production scientifique de leurs encadrant·e·s qu'en sciences expérimentales (Pommier et al. 2022).

Ces travaux permettent de souligner certaines particularités du travail des doctorant·e·s en SHS. Tout d'abord, du fait d'une organisation du travail plus autonome en SHS, et d'un moindre recours aux financements par projets, **la thèse en sciences sociales** semble se caractériser à la fois par une moindre dépendance à ces financements et par une **moindre intégration du travail de recherche dans un projet collectif**. Cela a deux effets. Tout d'abord, on observe une **sur-sélection plus forte en SHS, dès l'inscription en thèse des doctorant·e·s** (Serre 2015; Calmand 2020). Ceux-ci doivent en effet prouver une forte intégration des normes académiques dès la soumission de leur projet de thèse. Par ailleurs, on peut supposer une **moindre socialisation aux normes et processus de publication scientifique par les pairs, faisant porter la responsabilité de cet apprentissage à l'encadrant·e de thèse** – et ce alors même que ces encadrements diffèrent selon les contextes institutionnels et les individus.

Questionner la production scientifique comme indicateur d'une « bonne » expérience doctorale

La **productivité scientifique** (en ce qu'elle apporte de la visibilité et une expérience valorisées dans le milieu académique) est l'une des **mesures qui permet à certaines études (notamment en sciences de l'éducation et en sociologie des sciences) d'appréhender la réussite (ou l'échec) en doctorat** (Reskin 1977; Horta, Cattaneo et Meoli 2019; Corsini, Pezzoni et Visentin 2022). Du moins, cette mesure de la productivité est un indicateur de l'allocation des récompenses dans le système académique. Cependant, cette mesure est largement imparfaite, et s'accompagne rarement d'une analyse des déterminants de cette productivité et des effets de la promotion de cette mesure.

Notamment, l'augmentation du nombre de postes précaires liés au financement par projet fait que **l'organisation de l'activité scientifique (colloques, conférences) incombe dans une plus grande mesure aux doctorant·e·s et post-doctorant·e·s, pour qui la participation à ces événements joue un rôle important pour le maintien dans la carrière académique et l'éventuelle titularisation** (Franssen et al. 2018). Néanmoins, le rôle prépondérant de la participation à ces activités peut renforcer les inégalités, ce alors que **ces lieux peuvent être à risque pour certain·e·s chercheur·se·s**. Farah Deruelle observe par exemple, dans son étude des colloques de biologistes, comment les chercheuses encadrantes développent des stratégies de repérage lors des colloques pour

permettre à leurs doctorantes d'éviter les chercheurs non « fiables » (Deruelle 2022). Dans un contexte où les chercheuses non-titularisées sont déjà surexposées au **harcèlement sexuel**, fortement préjudiciable à la fois à leur expérience du doctorat et à leur volonté de poursuivre une carrière académique, ces jeunes chercheuses se voient par ailleurs imposer un **travail esthétique et une vigilance corporelle quant à la façon dont elles sont perçues dans le milieu académique** (Ibid.).

Par ailleurs, les travaux en termes de **systèmes de récompense prennent rarement en compte les variables du mode de financement ou de l'origine sociale, qui conditionnent largement les conditions matérielles de travail des doctorant·e·s et leur productivité**. Plus largement, les différences disciplinaires (y compris au sein des sciences sociales) en termes de production scientifique représentent une réelle difficulté si l'on cherche à faire de la « productivité » un indicateur des conditions matérielles de réalisation du doctorat. Certes, **la productivité scientifique peut augmenter les chances de titularisation et témoigner de l'intégration des normes académiques et de l'accumulation d'un ensemble de récompenses**. Elle ne protège néanmoins pas, au niveau individuel, d'enjeux communs aux doctorant·e·s, comme celui de la précarité.

Dispositions individuelles à l'expérience doctorale

L'encadrement de thèse comme socialisation à la recherche

L'encadrement joue un rôle crucial dans la réalisation de la thèse en SHS. Avant de s'intéresser aux pratiques, on peut noter les effets de **la densité de l'encadrement** : plus un·e encadrant·e a de doctorant·e·s, moins ces dernier·es ont de chances de terminer leur thèse (Skopek, Triventi et Blossfeld 2022). La **dépendance à la direction de thèse est par ailleurs une caractéristique centrale de la condition des doctorant·es. Le système « mandarinale », en place jusqu'aux années 80** et qui accordait une primauté à la direction de thèse dans la socialisation à la recherche, **reste encore d'actualité sous certains aspects** (Viry 2006; Bès et Chauvac 2014). De fait, le·a doctorant·e se trouve dans une **situation de dépendance hiérarchique vis-à-vis de sa direction de thèse, et les caractéristiques de cette relation influencent les différents éléments qui peuvent servir d'indices de succès et de reconnaissance** du·de la doctorant·e : l'accomplissement de soi, la validation scientifique, le financement, la redevabilité, la proximité affective et la socialisation au milieu de la recherche (Joxe 2024). De plus, la réalisation de la thèse représente un moment particulièrement vulnérable, et les relations de dépendance, notamment vis-à-vis des encadrant·e·s, **favorisent les situations de harcèlement sexuel ou moral** (Lee 1998; Combes 2022; Clair 2023). Dans ce cadre, le co-encadrement peut permettre de multiplier les ressources matérielles d'exercice du doctorat (Le Bayon 2021b), mais aussi, *a priori*, de partager la dépendance avec un·e autre encadrant·e.

La question de l'encadrement est le plus souvent posée au cours d'enquêtes individuelles auprès des doctorant·es (voir par exemple l'épisode 17 du podcast Thésard·es, « *Enquête sur les doctorant·e·s d'un laboratoire en sciences sociales* », 2021). Il est **encore rare de trouver, à l'échelle des écoles doctorales, des universités, ou au niveau national, des enquêtes interrogeant les encadrant·e·s**. Néanmoins, on peut remarquer le développement de formations dans les écoles doctorales, ainsi que la publication de manuels et guides à destination de ces dernier·e·s (Houssay-Holzschuch, Le Goix et Noûs 2022a; Houssay-Holzschuch, Le Goix et Noûs 2022b). Ces guides soulignent l'existence de cette relation de dépendance mais aussi les différents rôles qu'ont les encadrant·e·s de thèse dans l'expérience des doctorant·e·s, notamment en ce qui concerne l'intégration des normes académiques. De leur côté, les manuels à l'attention des doctorant·e·s se concentrent plutôt sur la connaissance des enjeux et différentes temporalités de la thèse en SHS (Hunsmann et Kapp (eds.) 2013; Boutier 2013; Debos 2023). Ensemble, ces productions participent

à un effort commun pour une meilleure appréhension des conditions matérielles de réalisation du doctorat par ses acteur·ice·s.

En dehors de la relation avec la direction de thèse, **l'expérience du doctorat est fortement marquée par la socialisation par les pairs**. Celle-ci peut être informelle, mais aussi revêtir un aspect plus formalisé à travers la critique mutuelle de travaux, ou la rédaction conjointe de documents scientifiques (articles, demandes de financement), de présentations et de publications (Weidman et Stein 2003). **L'intensité de cette socialisation a tendance à renforcer la probabilité de poursuivre une carrière académique** (*Ibid.*), mais les inégalités sont ici encore importantes, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources plus informelles, les recommandations auprès de pairs (van den Brink et Benschop 2011) ou la compréhension des procédures de qualification et de recrutement, comme des manières d'agir et de construire sa carrière académique. Ces inégalités s'actualisent d'autant plus lors du recrutement.

Ainsi, lorsque les **procédures d'encadrement doctoral faillissent, les doctorant·e·s peuvent s'appuyer sur des pairs ou développer des formes d'« auto-formation »** (Tmtc 2015; Serre 2015). Néanmoins, certaines catégories de doctorant·e·s, en particulier **les international·e·s** (ANCMSP 2019 ; CJC 2020), **les minorités de genre ou les doctorant·e·s à mi-temps rencontrent des difficultés exacerbées pour saisir des normes académiques complexes** (Deem et Brehony 2000). Elles font alors face à des situations de vulnérabilité spécifiques et à une difficulté à faire respecter leurs droits.

L'arrêt de thèse : un terrain étudiable ?

S'il n'y a pas de parcours linéaire dans les carrières académiques, on peut cependant **se demander si les arrêts de thèse sont – au moins en partie - la conséquence des conditions matérielles de réalisation du doctorat**. Un certain nombre de travaux traitent de **l'attrition en doctorat à partir de données quantitatives et d'enquêtes nationales sur le doctorat** (Moguérou, Murdoch et Paul 2003; James et al. 2010). En France, les enquêtes nationales captent l'attrition en doctorat, puisqu'elles font état d'une différence numérique entre premier·e·s inscrit·e·s en thèse et docteur·e·s (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2022). Cependant, ces enquêtes ne permettent pas de prendre en compte les parcours et dispositions individuels, et encore moins de mettre en lien les trajectoires avec les conditions matérielles de réalisation des doctorats.

En effet, les enquêtes portant sur les conditions matérielles de travail et de vie des doctorant·e·s ne touchent que les populations de doctorant·e·s inscrit·e·s ou de docteur·es inséré·e·s

professionnellement. Les doctorant·e·s **ayant quitté le système académique avant la fin de leur thèse et n'ayant donc plus de rattachement institutionnel sont particulièrement difficiles à identifier et à interroger.** Les études quantitatives ne permettent pas non plus de prendre en compte **les carrières atypiques de ceux qui complètent leur doctorat dans des conditions dégradées, à temps partiel** (Gardner et Gopaul 2012) **ou avec des ruptures de carrière** (Jones 2023), et ce alors que ces profils de doctorant·e·s sont parfois parmi les plus précaires (parents isolés, étudiant·e·s étranger·e·s, proches aidant·e·s ou parents).

Afin d'offrir quelques pistes de réflexion, nous avons identifié dans la littérature **plusieurs facteurs clés qui conditionneraient l'achèvement de la thèse.** Tout d'abord, on note que les doctorant·e·s sont sensibles à **l'importance accordée à l'achèvement de la thèse par leurs encadrant·e·s ainsi que par leurs pairs,** doctorant·e·s et post-doctorant·e·s (Weidman et Stein 2003; Le Bayon 2021b). Comme nous l'avons mentionné, l'apprentissage des normes académiques par les pairs permet aux doctorant·e·s de valider leur orientation professionnelle, de développer un ensemble de pratiques qui préparent à l'après-thèse, et ainsi de garder dans leur horizon l'achèvement de leur thèse. De plus, **l'origine sociale des doctorant·e·s joue un rôle majeur.** On observe, par exemple, une dualité des parcours pré-thèse entre monde professionnel/universitaire et grandes écoles (Serre 2015; Calmand 2020). **Les parcours académiques élitistes (grandes écoles, ENS, agrégation) dotent les doctorant·e·s « de dispositions qui fondent des comportements en réalité plus stratégiques et informés »** (Bret 2015). Par ailleurs, toutes disciplines confondues, les docteur·e·s proviennent de classes sociales plus privilégiées que les premier·e·s inscrit·e·s en doctorat, et **c'est en SHS qu'on retrouve la proportion la plus élevée de docteur·e·s provenant des classes supérieures** : au début des années 2000, 55% ont un père cadre ou appartenant aux professions intellectuelles supérieures (Giret et al. 2003). Ainsi, les doctorant·e·s qui cumulent de moins bonnes conditions matérielles de travail (par exemple un manque de financement) et un déficit relatif de ressources et de dispositions acquises avant la thèse (lorsque les parents appartiennent à d'autres milieux professionnels que celui de l'enseignement et de la recherche, par exemple) ont plus de risques de ne pas terminer leur thèse (Nicourd 2015).

Enfin, la **précarité financière est un enjeu majeur pour la réalisation des doctorats, et la source d'inégalités importantes.** Si cette précarité a été étudiée et instituée en tant que **problème majeur en France, ce n'est pas le cas à l'étranger, ou dans une bien moindre mesure** si ce n'est, selon nos observations, en études de genre (Murgia 2014; Murgia et Poggio (eds.) 2018; Steinþórsdóttir et al. 2019; Jones 2023). **Il reste par ailleurs de nombreuses enquêtes à mener sur le sujet, y compris en France.** La précarité durant l'expérience doctorale est liée à un ensemble

de facteurs individuels, notamment la nationalité, l'âge ou le genre, et les périodes de crise (comme celle de la Covid-19) peuvent renforcer la précarité et ses effets (Bataille, Mariage et Mercklé 2022). Or, l'expérience des doctorant·e·s étranger·e·s, par exemple, est trop peu étudiée par la littérature française, alors même qu'ils représentent 42% de la population doctorale en France en 2019 (Campus France 2019). Autre enjeu pour l'instant trop souvent cantonné aux études de genre, l'articulation entre vies professionnelle et privée est encore peu étudiée, alors que la parentalité peut être un élément vécu de manière positive par les jeunes chercheur·euse·s, et que la sphère privée peut servir de "filet" (Tanguay et Cornet 2021; Russo 2024) ou de soutien financier (Bataille, Mariage et Mercklé 2022) pour faire face à la précarité.

Conclusion

Problématiser les conditions matérielles de travail et de vie des doctorant·e·s dans les SHS demande de travailler les dynamiques institutionnelles, sociales et individuelles qui influencent l'expérience doctorale. À l'échelle européenne, la standardisation du doctorat imposée par les institutions de recherche européenne tend à invisibiliser les spécificités des SHS et peut exacerber la précarité des doctorant·e·s, notamment en contraignant la durée et la nature des financements. Au niveau national, la France connaît une dégradation des conditions matérielles de travail des doctorant·e·s en lien avec la précarisation plus générale des travailleur·euse·s de l'université, ce qui a des conséquences notables sur l'abandon des thèses et les trajectoires professionnelles post-thèse. Enfin, à une échelle plus locale, les institutions universitaires et les laboratoires, pourtant encore peu étudiés, jouent un rôle crucial dans la définition des conditions de travail des doctorant·e·s.

Nous avons montré, dans cette revue de la littérature, que les conditions matérielles des doctorant·e·s sont déterminées par des processus complexes, allant des politiques publiques européennes aux réalités quotidiennes de la vie de laboratoire. **La difficulté d'assurer des soutiens institutionnels adéquats et d'assurer un accompagnement homogène dans des disciplines fortement hétérogènes en termes de conditions des doctorant·e·s permet de souligner la persistance d'inégalités structurelles dans l'expérience doctorale en SHS.** Ces inégalités se traduisent non seulement par des disparités financières, mais aussi par un manque de soutien social et académique, en particulier pour les doctorant·e·s minorisé·e·s ou issu·e·s de milieux précaires.

Malgré l'abondance de travaux sur les conditions matérielles des doctorant·e·s, plusieurs angles morts subsistent dans la littérature. **Premièrement, les spécificités locales des institutions (universités, laboratoires) sont peu explorées de manière systématique, bien que ces contextes jouent un rôle déterminant dans la définition des trajectoires doctorales.** De plus, la question de la représentation doctorale à l'échelle locale, **l'accès aux ressources matérielles (espaces de travail, équipements), et l'existence ou non de collectifs de défense des doctorant·e·s sont autant d'aspects souvent négligés dans les analyses existantes.**

Ainsi, il serait pertinent de développer des enquêtes comparatives à différentes échelles institutionnelles pour mieux comprendre comment les conditions matérielles varient selon le type de financement, la région, ou encore la discipline. De même, une attention particulière aux effets de la précarisation sur la santé mentale et physique des doctorant·e·s, ainsi que sur les doctorant·e·s étranger·e·s, encore trop peu étudié·e·s, permettrait de mieux cerner les dynamiques sociales à l'œuvre dans le parcours doctoral. Enfin, il est crucial de se pencher sur l'articulation entre conditions

matérielles de réalisation du doctorat et productivité académique, afin de déconstruire l'idée de la production scientifique comme indicateur principal de ce qui ferait une « bonne thèse ».

Bibliographie

ACADEMIA, 2021, *Contre l'invisibilisation de situations inacceptables en doctorat, un Manuel d'auto-défense universitaire*, <https://academia.hypotheses.org/30161> , 17 janvier 2021, consulté le 25 juin 2024.

ANCMSP, 2019, « Guide des doctorant·e·s étranger·e·s », <https://ancmsp.com/2019/04/05/guide-des-doctorant%c2%b7e%c2%b7s-etranger%c2%b7e%c2%b7s/>, 5 avril 2019, consulté le 10 septembre 2025.

ANCMSP, 2022, *Doctorat*, <https://ancmsp.com/category/esr/doctorat/> , 1 juin 2022, consulté le 21 août 2024.

ANDES et CJC, 2020, *Guide du Doctorat*, s.l., Spartacus-Idh, 222 p.

BARRIER Julien, 2011, « La science en projets : financements sur projet, autonomie professionnelle et transformations du travail des chercheurs académiques », *Sociologie du travail*, 1 décembre 2011, vol. 53, n° 4, p. 515-536.

BATAILLE Pierre, MARIAGE Ange et MERCKLE Pierre, 2022, *Les doctorant-es de l'Université Grenoble Alpes face à la précarité financière Première partie de l'étude (décembre 2022)*, s.l., Université Grenoble Alpes.

BATAILLE, Pierre ; DEAGE, Margot ; BAHEU, Manon ; CASSE, Robin ; MERCKLE, Pierre (2025), « L'espace social des précarités doctorales. Le cas des doctorant·es de l'Université Grenoble Alpes », *Revue française des affaires sociales*, vol. n° 252, n° 2, p. 137-173.

BECKER Howard Saul, 2004, *Ecrire les sciences sociales*, s.l., Economica, 179 p.

BES Marie-Pierre et CHAUVAC Nathalie, 2014, « Les réseaux personnels des doctorants dans des chaînes latentes – Retour sur une recherche-action », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 1 janvier 2014, vol. 121, n° 1, p. 59-74.

BIAUDET Paule et WITTORSKI Richard, 2015, « Professionnalisation des doctorants : influence des formations « complémentaires » sur le développement des compétences et le positionnement professionnel », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 1 septembre 2015, n° 34, p. 91-119.

BONNARD Claire, CALMAND Julien et GIRET Jean-François, 2016, « Devenir chercheur ou enseignant chercheur : le goût pour la recherche des doctorants à l'épreuve du marché du travail », *Recherches en éducation*, mars 2016, n° 25, p. 157.

BOUTIER Jean, 2013, « Qu'est-ce qu'une thèse en sciences humaines et sociales ? » dans Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp (eds.), *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Cas de figure »), p. 37-46.

BRESSON Maryse, 2011, « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales « d'entre-deux » », *SociologieS*, 11 avril 2011.

BRET Dominique, 2015, « Les doctorants contractuels normaliens face à leur thèse. Le poids des socialisations familiale et scolaire », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 9 juillet 2015, n° 10.

- BRINK Marieke VAN DEN et BENSCHOP Yvonne, 2011, « Gender practices in the construction of academic excellence: Sheep with five legs », *Organization*, 24 juillet 2011, vol. 19, p. 507-524.
- CALMAND Julien, 2020, *La professionnalisation du doctorat : vers une segmentation de la formation doctorale et des parcours des docteurs ?*, phdthesis, Université Bourgogne Franche-Comté, s.l.
- CAMPUS FRANCE, 2019, « Les doctorants à l'international : Tendances de la mobilité doctorale en France et dans le monde », 2019.
- CARRAL María del Río et FUSULIER Bernard, 2013, « Jeunes chercheurs face aux exigences de disponibilité temporelle », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 19 décembre 2013, n° 18.
- CHAO Marina, MONINI Carlotta, MUNCK Signe, THOMAS Samuel, ROCHOT Justine et VAN DE VELDE Cécile, 2015, « Les expériences de la solitude en doctorat. Fondements et inégalités », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 9 juillet 2015, n° 10.
- CJC, 2020, « Doctorant-es et docteur-es accueilli-es dans le cadre d'un séjour de recherche », Communiqué de presse du 14 septembre 2020, URL : https://ancmsp.com/wp-content/uploads/2020/08/CP3_lppr_cjc-Copie.pdf, consulté le 10 septembre 2025.
- CLAIR Isabelle, 2023, « Violences sexuelles dans l'exercice et l'apprentissage du métier de sociologue », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 28 juin 2023, n° 19.
- COLLECTIF RTTT, LE GAGNEUR Marianne, LEITE Julie Rodrigues et SIPAN Océane, 2022, « En quête de laboratoire : la place des doctorants en tension », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2022, vol. 33, n° 1, p. 151-165.
- COMBES Adèle, 2022, *Comment l'université broie les jeunes chercheurs: Précarité, harcèlement, loi du silence*, s.l., Autrement, 333 p.
- CORSINI Alberto, PEZZONI Michele et VISENTIN Fabiana, 2022, « What makes a productive Ph.D. student? », *Research Policy*, 1 décembre 2022, vol. 51, n° 10, p. 104561.
- COUR DES COMPTES, 2020, *Évaluation des effets du dispositif CIFRE sur les entreprises et les doctorants participants*, <https://www.ccomptes.fr/fr/plateformes-citoyennes/plateforme-evaluations-politique-publique/explorer-evaluations/evaluation-71>, 2020, consulté le 2 octobre 2024.
- DARRAS Bernard, 2015, « La recherche doctorale en art face aux changements. Étude du cas de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne », *Hermès, La Revue*, 2015, vol. 72, n° 2, p. 179-186.
- DEBOS Marielle, 2023, « Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain », *Critique internationale*, 2023, vol. 100, n° 3, p. 59-73.
- DEEM Rosemary et BREHONY Kevin J., 2000, « Doctoral Students' Access to Research Cultures-are some more unequal than others? », *Studies in Higher Education*, 1 juin 2000, vol. 25, n° 2, p. 149-165.
- DERUELLE Farah, 2022, « La sexualité en colloque, une "parenthèse enchantée" ? Violences et rituels professionnels à l'épreuve de l'égalité des carrières scientifiques », *Terrains & travaux*, 2022, vol. 40, n° 1, p. 89-111.

ÉTIENNE Richard, 2008, « « Professionnalisation », « formation à et par la recherche » », *Recherche et formation*, 1 décembre 2008, n° 59, p. 121-132.

EUROSTAT, 2021, *R&D personnel*, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=R%26D_personnel, 2021, consulté le 2 octobre 2024.

FERAUDY Tatiana DE, GABORIAU Antoine, PETIT Guillaume et THYRARD Antonin, 2021, *Rapport d'enquête - Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales*, s.l., EHESS ; Université Paris 1.

FRANCES Jean et LE LAY Stéphane, 2017, « L'usage des business games dans le cursus doctoral : "esprit d'entreprendre" et "esprit d'entreprise" dans la formation à la recherche », *Formation emploi*, 2017, vol. 140, n° 4, p. 67-86.

FRANSSEN Thomas, SCHOLTEN Wout, HESSELS Laurens K. et RIJCKE Sarah DE, 2018, *The Drawbacks of Project Funding for Epistemic Innovation: Comparing Institutional Affordances and Constraints of Different Types of Research Funding | Minerva*, <https://link.springer.com/article/10.1007/s11024-017-9338-9>, 2018, consulté le 25 juin 2024.

FUSULIER Bernard et GURNET Nathan, 2017, « Être jeunes chercheur·e·s aujourd'hui », *Emulations - Revue de sciences sociales*, 7 septembre 2017, n° 21, p. 13-18.

GABRYSIK Louis, 2021, « Les variantes du goût universitaire. Hétérogénéité des styles de vie et enjeux de transmission culturelle à l'université », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2021, vol. 238, n° 3, p. 82-105.

GAGLIO Gérard, 2008, « En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 15 janvier 2008, n° 3.

GARDNER Susan K. et GOPAUL Bryan, 2012, « The Part-Time Doctoral Student Experience », *International Journal of Doctoral Studies*, 2012, vol. 7, p. 063-078.

GAUDEL Jérémy, AHALLI Saloua, FORT Emmanuel, BRIDAI Yamina, BABORIER Nicole et CHARBOTEL Barbara, 2024, « [The impact of lockdown on mental health in PhD students, a cohort study in a French university] », *L'Encephale*, février 2024, vol. 50, n° 1, p. 75-84.

GERARD Laetitia et NAGELS Marc, 2013, « La gestion du stress chez les doctorants : la surconsommation de certains produits qui pourraient nuire à leur santé », Montpellier, France.

GIRET Jean-François, BERET Pierre, MOGUEROU Philippe, MURDOCH Jake, PAUL Jean-Jaques, PERRET Cathy et RECOTILLET Isabelle, 2003, « La mobilité professionnelle des jeunes docteurs », 2003.

GUILLOUZOUIC Arthur et MALGOUYRES Clément, 2020, « Évaluation des effets du dispositif Cifre sur les entreprises et les doctorants participants », 2020.

HAZELL Cassie M., 2022, *Faut-il souffrir pour mériter son doctorat ?*, <http://theconversation.com/faut-il-souffrir-pour-meriter-son-doctorat-175250>, 2 février 2022, consulté le 25 juin 2024.

HERRERA Miguel, BOULET Elsa, ARANDA Mauricio, VALLOT Pauline et NOUS Camille, 2023, « L'écriture de la thèse, une improvisation méthodique. », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 18 janvier 2023, n° 18.

HORTA Hugo, CATTANEO Mattia et MEOLI Michele, 2019, « The impact of Ph.D. funding on time to Ph.D. completion », *Research Evaluation*, 1 avril 2019, vol. 28, n° 2, p. 182-195.

HOUSSEY-HOLZSCHUCH Myriam, LE GOIX Renaud et NOUS Camille, 2022a, « Encadrer des thèses : d'abord, ne pas nuire. (2) Diriger c'est enseigner », *EchoGéo*, 21 juin 2022, n° 60.

HOUSSEY-HOLZSCHUCH Myriam, LE GOIX Renaud et NOUS Camille, 2022b, « Encadrer des thèses : d'abord, ne pas nuire. (1) État d'un champ de recherche », *EchoGéo*, 28 février 2022, n° 59.

HUNSMANN Moritz et KAPP Sébastien (eds.), 2013, *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Cas de figure »), 359 p.

JAMES A., FOSNACHT K. J., STOLZENBERG E. B. et THIRUMALAI D., 2010, « Identifying Patterns of Doctoral Attrition Across Academic Fields » dans Penelope Peterson, Eva Baker et Barry McGaw (eds.), *International Encyclopedia of Education (Third Edition)*, Oxford, Elsevier, p. 827-837.

JONES Karen, 2023, « Precarity of post doctorate career breaks: does gender matter? », *Studies in Higher Education*, 10 août 2023, p. 1-19.

JOXE, Ludovic. *Dépendance, vulnérabilité, et harcèlement à l'université. L'encadrement du doctorat au prisme du care.*, mai 2024.

LE BAYON Flavie, 2021a, « Les effets de l'injonction à la mobilité géographique sur les dynamiques de transition vers la vie adulte des jeunes docteurs aspirant à une carrière académique. », Québec (en ligne), Canada.

LE BAYON Flavie, 2021b, *Le processus (s)électif de fabrique institutionnelle des projets et parcours professionnels. Un suivi longitudinal des candidats au doctorat, doctorants et jeunes docteurs*, Aix-Marseille Université, s.l.

LE COZANET, Laurene (2019), *La professionnalisation des études : Quand l'Université (s')adapte à l'économie*, Thèse de doctorat.

LEE Deborah, 1998, « Sexual Harassment in PhD Supervision », *Gender and Education*, 1 septembre 1998, vol. 10, n° 3, p. 299-312.

MARINI Giulio, 2019, « A PhD in social sciences and humanities: impacts and mobility to get better salaries in an international comparison », *Studies in Higher Education*, 3 août 2019, vol. 44, n° 8, p. 1332-1343.

MERCKLE Pierre, BATAILLE Pierre, BAHEU Manon et MARIAGE Ange, 2024, « Les doctorant·es ne sont pas à l'abri : les inégalités face à la précarité économique pendant la thèse », *Populations vulnérables*, 3 septembre 2024, n° 10.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, 2024, *L'insertion professionnelle à un an des docteurs diplômés en 2020*, <https://www.enseignementsup->

recherche.gouv.fr/fr/l-insertion-professionnelle-un-des-docteurs-diplomes-en-2020-97466 , 26 septembre 2024, consulté le 2 octobre 2024.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, 2023, *Le devenir des docteurs trois ans après l'obtention de leur thèse - état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°16*, https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T834/le_devenir_des_docteurs_trois_ans_apres_l_obtention_de_leur_the_se/, 2023, consulté le 30 août 2023.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, 2022, *Le doctorat et les docteurs - état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°17*, https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T744/le_doctorat_et_les_docteurs/, 2022, consulté le 25 juin 2024.

MOGUEROU Philippe, MURDOCH Jake et PAUL Jean-Jacques, 2003, « Les déterminants de l'abandon en thèse : étude à partir de l'enquête Génération 98 du Céreq » dans Degenne, Alain, Giret, Jean-François, Grelet, Yvette, Werquin, et Patrick (eds.), *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail : actes des 10èmes Journées d'études Céreq - Lasmas-Idl, Caen, 21-23 mai 2003*, s.l., Céreq (coll. « Documents "Séminaires" du Céreq »), p. 479-490.

MURGIA Annalisa, 2014, « Experiences of precariousness by highly-skilled young people in Italy, Spain and the UK » dans , s.l., p. 62-86.

MURGIA Annalisa et POGGIO Barbara (eds.), 2018, *Gender and Precarious Research Careers: A Comparative Analysis*, London, Routledge, 256 p.

NEUMANN Ruth et TAN Kim, 2011, « From PhD to initial employment: The doctorate in a knowledge economy », *Studies in Higher Education*, 1 août 2011, vol. 36, p. 601-614.

NICOURD Sandrine, 2015, « Les processus de désengagement dans le cadre du travail doctoral », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 9 juillet 2015, n° 10.

OBSERVATOIRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL A L'UNIVERSITE DE CAEN-NORMANDIE, 2023, « Documenter les conditions de travail à l'université : un observatoire scientifique et militant », *Mouvements*, 2023, vol. 113, n° 1, p. 131-140.

POMMIER Sylvie, TALBY Mossadek, AUFRAY-SEGUETTE Marie, DALAUT Marc, EIJBERG Hendrik, ELSHAWISH Perrine et MULLER Hamida, 2022, *Le doctorat en France. Regards croisés sur la formation doctorale*, s.l., Réseau National de Collèges Doctoraux.

PONTILLE, David (2004), *La signature scientifique: Une sociologie pragmatique de l'attribution*, CNRS Éditions.

RESKIN Barbara F., 1977, « Scientific Productivity and the Reward Structure of Science », *American Sociological Review*, 1977, vol. 42, n° 3, p. 491-504.

RUANO-BORBALAN Jean-Claude, 2022, « Doctoral education from its medieval foundations to today's globalisation and standardisation », *European Journal of Education*, 2022, vol. 57, n° 3, p. 367-380.

- RUSSO Concetta, 2024, « Becoming a mother in neoliberal academia: Subjectivation and self-identity among early career researchers », *Gender, Work & Organization*, 2024, n/a, n/a.
- SARRICO Cláudia S., 2022, « The expansion of doctoral education and the changing nature and purpose of the doctorate », *Higher Education*, 1 décembre 2022, vol. 84, n° 6, p. 1299-1315.
- SCHÄFER Gregor, 2022, « Spatial mobility and the perception of career development for social sciences and humanities doctoral candidates », *Studies in Continuing Education*, 2 janvier 2022, vol. 44, n° 1, p. 119-134.
- SERRE Delphine, 2015, « Etre doctorant-e. Socialisations, contextes, trajectoires », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 9 juillet 2015, n° 10.
- SKOPEK J., TRIVENTI M. et BLOSSFELD H.-P., 2022, « How do institutional factors shape PhD completion rates? An analysis of long-term changes in a European doctoral program », *Studies in Higher Education*, 1 février 2022, vol. 47, n° 2, p. 318-337.
- SOUTO-OTERO Manuel et ENDERS Jürgen, 2017, « International students' and employers' use of rankings: a cross-national analysis », *Studies in Higher Education*, 3 avril 2017, vol. 42, n° 4, p. 783-810.
- STEINÞÓRSDÓTTIR Finnborg S., BRORSEN SMIDT Thomas, PÉTURSDÓTTIR Gyða M., EINARSDÓTTIR Þorgerður et LE FEUVRE Nicky, 2019, « New managerialism in the academy: Gender bias and precarity », *Gender, Work & Organization*, 2019, vol. 26, n° 2, p. 124-139.
- TANGUAY Dominique et CORNET Annie, 2021, « Chapitre 3. Concilier l'inconciliable : le doctorat et les enfants » dans Sophie Devineau et Nassira Hedjerassi (eds.), *Genre, images et représentations dans les sphères de l'éducation, de la formation et du travail*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre (coll. « Genre à lire... et à penser »), p. 119-132.
- THESARDES, 17. *Enquête sur les doctorant-e-s d'un laboratoire en sciences sociales*, 2021, s.l.
- TMTC Collectif, 2015, « L'horizon vertical de la recherche », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 9 juillet 2015, n° 10.
- TOCCHIONI Valentina et PETRUCCI Alessandra, 2021, « Italian PhD students at the borders: the relationship between family background and international mobility », *Genus*, décembre 2021, vol. 77, n° 1, p. 14.
- TRAITS D'UNION, 2021, *Les rouages de l'université Sorbonne Nouvelle*, s.l.
- VIRY Laurence, 2006, *Le monde vécu des universitaires*, s.l., Presses universitaires de Rennes.
- VOURC'H Ronan, 2010, « Les doctorants : profils et conditions d'études », 2010.
- WEIDMAN John C. et STEIN Elizabeth L., 2003, « Socialization of Doctoral Students to Academic Norms », *Research in Higher Education*, 1 décembre 2003, vol. 44, n° 6, p. 641-656.
- ZAKI Lamia, 2006, « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *Genèses*, 2006, vol. 65, n° 4, p. 112-125.

ZIPPEL Kathrin, 2017, « Families and International Mobility Fences or Opportunities? » dans *Women in Global Science: Advancing Academic Careers through International Collaboration*, s.l., Stanford University Press.

ZIPPEL Kathrin, FERREE Myra Marx et ZIMMERMANN Karin, 2016, « Gender equality in German universities: vernacularising the battle for the best brains », *Gender and Education*, 9 novembre 2016, vol. 28, n° 7, p. 867-885.